

Publié par : juridique
Date de dépôt : 17/04/2026
Date de retrait : 17/06/2026



COMMUNE DE VENELLES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Séance du 14 Avril 2026
à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Venelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	29

PRESENTS : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, STEPHANE POULAIN, ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC.

POUVOIRS : DAVID FERNANDEZ A DAVID THUILLIER, JEAN-CLAUDE CHIARINI A FRANCOISE WELLER, CHARLOTTE GALMICHE A MARIE SEDANO

Délibération n°

N° D2026-83

Objet

SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF 13 AU TITRE DU FONDS DE MODERNISATION DES ETABLISSEMENTS (FME)

Exposé des motifs :

Dans le cadre de sa politique de soutien à la petite enfance, la Ville de Venelles a sollicité la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Bouches-du-Rhône pour l'accompagner dans la modernisation de son patrimoine mobilier et immobilier dédié à l'accueil des jeunes enfants.

Cette sollicitation porte sur trois projets distincts nécessitant la signature de trois conventions d'objectifs et de financement (Fonds de Modernisation des Établissements - FME) :

Multi-accueil « Les Ptits Loups » : Remise en état des extérieurs, restructuration des sections et création d'un espace de soin.

Montant de la subvention attendue : 48 078 €

Structure « Les Calinous » : Transformation de la halte-garderie en Micro-Crèche (MIC) avec mise aux normes.

Montant de la subvention attendue : 57 600 €

Micro-Crèche « Les Mini Pouss » : Travaux de mise aux normes réglementaires de la structure actuelle.

Montant de la subvention attendue : 8 684 €

Ces conventions fixent les conditions de versement des aides et engagent notamment la commune à maintenir l'activité et la destination des bâtiments pour une durée de 15 ans.

Considérant la nécessité de moderniser et de mettre aux normes les structures « Les Ptitis Loups », « Les Calinous » et « Les Mini Pouss » ;

Visas:

Où l'exposé des motifs rapporté ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu les règlements d'intervention de la CAF des Bouches-du-Rhône ;

Vu les trois projets de conventions de financement proposées par la CAF des Bouches-du-Rhône ;

Le Conseil Municipal décide :


- **D'APPROUVER** les trois conventions d'objectifs et de financement FME avec la CAF des Bouches-du-Rhône,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir ;
- **DE DIRE** que les recettes liées à cette opération seront inscrites au budget de la commune dès notification de la subvention.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire de Venelles,

Arnaud MERCIER



Certifié affiché du au	Le directeur général des services, Philippe SANMARTIN 
------------------------------------	--

Accusé de réception en préfecture
013-211301130-20260414-DM2026_0083-DE
Date de réception préfecture : 17/04/2026